

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV (Chartres—Montréal. — V Le Congrès eucharistique : Comité diocésain de Rimouski. — VI Le Congrès eucharistique : Lettres épiscopales. — VII Assurance des Fabriques : Communication officielle. — VIII Service d'abonnement. — IX Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 27 mars

On annonce :

La fête de Pâques et la fin du temps pour la communion pascale.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 27 mars

Messe du dimanche de PAQUES, double de le cl. avec octave privit. ; depuis ce jour jusqu'à la Pentecôte, on remplace l'Asperges par le *Vidi aquam* ; préf. de Pâques. — Vêpres de Pâques ; ant. finale *Regina cœli* jusqu'au dimanche de la Trinité.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 avril

Comme le dim. de *Quasimodo* est privilégié contre tout office même de le cl. (Rubr. génér. du brév., titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre vi ; décret génér. du 2 déc. 1896, III n. 3754).

Tous les titulaires d'église paroissiale qui tombent, cette année, entre le 13 mars et le 10 avril, n'auront leur solennité qu'après Pâques.

J. S.

Prières des Quarante-Heures

MERCREDI,	30	MARS	— Saint-Laurent.
VENDREDI,	1	AVRIL	— Saint-Jacques.
DIMANCHE,	3	"	— Notre-Dame-des-Neiges.
MARDI,	5	"	— Chapelle Notre-Dame-des-Ang s.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 28 février 1910.

LES journaux viennent de publier une nouvelle inattendue, la nomination de Mgr Nagi, évêque de Trieste et ancien recteur de l'*Anima*, comme coadjuteur du cardinal Gruscha, archevêque de Vienne. Ce cardinal, qui est dans sa 91^e année, est le doyen d'âge du Sacré-Collège et était aidé dans le gouvernement de son vaste diocèse par Mgr Marshall, évêque titulaire d'Orthose. On pourrait donc se demander pourquoi ce dernier prélat, qui depuis dix ans collaborait à l'administration de ce diocèse et avait le titre de vicaire-général, s'est vu brusquement mis de côté.

— Voici, en quelques mots et autant que la réserve diplomatique du Saint-Siège permet de le savoir, ce qui s'est passé. On se rappelle qu'à l'occasion des idées modernistes du professeur Warhund, le nonce apostolique de Vienne, Mgr Granito di Belmonte, prit une attitude très nette et demanda le remplacement de ce professeur de droit canonique. Le baron d'Aerenthal, considérant que le professeur était nommé par l'Etat sans accord avec le pouvoir ecclésiastique, prétendait qu'il appartenait à l'Etat seul de pourvoir aux inconvénients s'il y en avait, et déclarait que sous ce rapport l'acte du nonce était intempestif comme s'exerçant dans une sphère où il ne lui appartenait pas de s'immiscer. Le nonce ayant insisté, le baron d'Aerenthal cessa toute communication et tous rapports diplomatiques avec lui. C'était une rupture d'un genre particulier, mais qui difficilement pouvait se prolonger. Comme le nonce se trouvait sur la fin de la limite de sa nonciature, le Saint-Siège, dans un esprit de conciliation, décida en principe de le rappeler et de le faire entrer dans le Sacré-Collège. Mais le baron d'Aerenthal veillait, et s'opposa, non point au rappel du nonce, mais à sa nomination comme cardinal, ne voulant pas que le différend dont il avait été l'auteur se terminât par une sorte de *satisfecit* décerné par le pape au nonce avec lequel il était en guerre déclarée. Le Souverain-Pontife, pour ne rien brusquer, décida alors de laisser les choses dans l'état. Et le nonce resta à Vienne, attendant que la bourrasque eût passé, ou au moins fut devenue moins aiguë.

— Si le conservait situation j liaire du c thal, situa nonciatur feu au lieu l'empereur Vienne ; e longues au sentiment pour pers le baron d ment, pou allait part ira au prit des amis d juive en p

— Tel e presque to qui va dir Siège, s'in voir la cap ditions de

— Un au Saint-Sièg en Dalmat

— Que c tous les re restés sans Cet état m cèse, était sa démissi Cette dern Rome décl de l'exerci est-elle l'u

— Si le baron d'Aerenthal était brouillé avec le nonce, celui-ci conservait ses rapports avec la cour de Vienne et se servit de cette situation pour essayer de tourner la difficulté. Mgr Marshall, auxiliaire du cardinal Gruscha, avait pris parti pour le baron d'Aerenthal, situation qui le mettait en mauvaise posture vis-à-vis de la nonciature. Pour se débarrasser d'une personnalité qui soufflait sur le feu au lieu de contribuer à l'éteindre, le nonce du pape fit agréer par l'empereur la nomination d'un autre prélat pour la coadjutorerie de Vienne ; et son choix tomba sur l'évêque de Trieste, qui avait été de longues années supérieur du collège de l'*Alma* à Rome, et dont les sentiments de dévotion filiale au Saint-Siège ne faisaient de doute pour personne. Cette nomination, qui était un échec personnel pour le baron d'Aerenthal, a rouvert le conflit. Mgr Marshall heureusement, pour éviter certaines conséquences ennuyeuses, a déclaré qu'il allait partir pour la Terre Sainte avec le pèlerinage autrichien qui ira au printemps ; mais en attendant, il n'a pas pu se défendre contre des amis dangereux qui lui prêtent un rôle peu enviable. La presse juive en particulier s'est lancée dans la mêlée.

— Tel est l'exposé de la situation ; les journaux autrichiens, presque tous aux mains des Juifs, poursuivent encore leur campagne qui va directement contre un acte de sage prévoyance du Saint-Siège, s'inspirant uniquement du bien des âmes et du souci de pourvoir la capitale de l'Autriche d'un successeur qui continuera les traditions de ses prédécesseurs.

— Un autre prélat vient d'être frappé, mais plus fortement, par le Saint-Siège. Il s'agit de Mgr Matthieu Dvornik, archevêque de Zara, en Dalmatie, et qui avait été nommé à ce siège en 1901.

— Que ce prélat soit depuis de longues années assez malade et que tous les remèdes essayés pour lui donner un peu de santé soient restés sans résultat, c'est un fait que personne ne met hors de doute. Cet état maladif, empêchant l'archevêque de s'occuper de son diocèse, était à lui seul une raison suffisante pour demander au prélat sa démission, ou la lui donner d'office s'il refusait son consentement. Cette dernière solution a dû être adoptée, car la *Correspondance de Rome* déclare que le prélat a été suspendu par le Souverain-Pontife de l'exercice de ses fonctions pastorales. Mais la maladie du prélat est-elle l'unique et seule cause de la grave mesure prise à son égard ?

On sait qu'il existe dans toute la Dalmatie, et principalement à Zara, une question de langue liturgique que l'on appelle le glagolytique. C'est le privilège pour les anciennes paroisses slaves de dire la messe dans cette langue en se servant des caractères inventés par saint Cyrille, apôtre des Slaves. Ces pays ayant été longtemps sous la domination des Italiens, il en est résulté, non pas une fusion, mais une simple juxtaposition des races, où chacune cherchait par tous les moyens possibles à maintenir et accroître son influence, se servant pour cela de l'instrument le plus approprié qui est la langue. De là des paroisses latines, des paroisses slaves, des paroisses qui jadis latines revenaient au rite slave. Le Saint-Siège a rendu plusieurs décrets importants sur cette question. L'année dernière les *Acta Apostolica Sedis* réimprimaient d'une manière officielle le décret donné par la Congrégation des Rites sur cette question, soit pour en rappeler l'observation, soit pour montrer la ferme volonté du Saint-Siège de le faire respecter. Or il paraît que Mgr Dvornik aurait penché pour le glagolytique beaucoup plus qu'il n'aurait été convenable, et aurait exagéré les conséquences du décret précité en slavisant, pardon du néologisme, des paroisses qui avaient le droit certain de célébrer suivant le rite latin, ainsi qu'il ressort des conditions mises par le décret au rite slave des paroisses. Il en est résulté une lutte dans les journaux, les Italiens se réjouissant de la suspense infligée à l'évêque comme d'une victoire italienne ; et les Slaves, les Croates accusant le Saint-Siège de vouloir diminuer leur nationalité en les forçant à la latinisation du rite. La portée du décret, très sagement établi, est tout autre. Cette liturgie spéciale est une exception que le pape maintient dans de justes limites, respectant les droits acquis, mais ne voulant pas qu'on l'étende à d'autres paroisses dont le passé ne justifie point la mesure que d'aucuns désireraient pour elles.

— Il y a aussi une question épineuse en Hollande, s'il faut en croire les récits que l'on colporte ici. La Hollande était le siège d'une internonciature de seconde classe, et Mgr Tarnassi, décédé depuis quelques années, en était le titulaire. N'ayant pas pu obtenir de la cour de Hollande, grâce à l'opposition formelle de l'Italie, que le Souverain-Pontife Léon XIII fut représenté à la conférence de La Haye pour la paix, le pape rappela provisoirement l'internonce, qui mourut une année après à Rome et laissa en Hollande un chargé d'affai-

res, qui e
sous Mgr
mission.
au Saint-
successe

— Nou
tation en
Fiore, qu
et qu'ils
suit le jo
sonnes. C
chargée d
pas manq
manifest
impossibl
menaces,
mais où c
partir d'u
une expl
çais n'av
police n'e
les esprit
si les cris
nément i
fenêtres
sentant le
ment imp
rompaie
voyait la
Rome éta
d'autres
bûcher de
criptions
l'oppressi
trice, etc.

— Le bi
ronnes se

res, qui était Mgr Giovannini, déjà secrétaire de l'internonciature sous Mgr Tarnassi. Il parût que Mgr Giovannini va mettre fin à sa mission. Il aurait demandé lui-même son rappel ; ce qui permettrait au Saint-Siège d'agir librement et d'effacer, par la nomination d'un successeur, toute trace d'un malentendu.

— Nous avons eu, il y a dimanche huit jours, une grande manifestation en l'honneur de Giordano Bruno qui fut brûlé au Campo di Fiore, que les libres-penseurs de Rome ont pris pour patron spécial et qu'ils commémorent spécialement chaque année le dimanche qui suit le jour de sa mort. La manifestation comptait de 5 à 6,000 personnes. Cette masse était encadrée de fortes colonnes de police chargée de réprimer les excès et les voies de fait auquel elle n'aurait pas manqué de se livrer si elle avait été abandonnée à elle-même. La manifestation passa sous les fenêtres du Séminaire français, et il est impossible de donner une idée du débordement de cris, d'injures, de menaces, de sifflets que leur inspira la vue de ces murs silencieux, mais où on apprend à connaître Dieu et à l'aimer. Tout ce qui peut partir d'une foule vomie par l'enfer fut proféré à cette occasion avec une explosion de rage qui faisait peur à voir. Si le Séminaire français n'avait pas eu ses fortes murailles, et surtout si les agents de police n'eussent empêché toute tentative, on ne sait point, tellement les esprits étaient exaltés, à quoi ils eussent pu aboutir. Et comme si les cris ne leur suffisaient point pour exhaler leur rage, momentanément impuissante, ils faisaient le geste de couvrir en joue les fenêtres du Séminaire. Cette masse compacte, tous les hommes se sentant les coudes, vomissant des cris de mort, était particulièrement impressionnante. De nombreuses bannières de toutes couleurs rompaient la monotonie hurlante de la sinistre procession. On y voyait la bannière verte de la franc-maçonnerie, chaque loge de Rome étant représentée, puis des drapeaux rouges, d'autres noirs, d'autres enfin rouge et noir décorés d'emblèmes représentant le bûcher de Giordano Bruno, des instruments de torture et des inscriptions en l'honneur du martyr (*sic*) de Nole. On criait mort à l'oppression de l'Église, mort aux prêtres, vive la libre pensée libératrice, etc., etc.

— Le but de la manifestation n'était point d'aller déposer des couronnes semées d'immortelles aux pieds de la statue du philosophe

dominicain, elle avait une autre portée. Les groupes de la libre pensée qui en étaient les auteurs, voulaient faire une manifestation grandiose qui eut ses échos à la Chambre italienne, et dont les orateurs du parti se fussent servis au moment opportun pour demander une loi contraire à l'existence et aux biens des communautés religieuses sur le sol italien. Cela n'a point été dit officiellement, les discours des orateurs n'ont fait que renouveler leurs attaques furibondes contre l'Église, bourreau des intelligences, oppresseur des peuples, mais c'est bien là le but qu'ils voulaient atteindre. Vous verrez qu'au moment opportun la question viendra à la Chambre, qu'on mettra en avant la manifestation grandiose dont Rome a été le théâtre le dimanche 20 février, et que l'on voudra faire passer comme l'expression de la voix de tout un peuple. La secte poursuit son plan de destruction avec une ténacité que nous catholiques devrions lui envier. Mais pendant que l'ennemi heurte nos portes, monte à l'assaut de nos murailles, nous autres, au lieu de nous unir contre l'ennemi commun, de faire taire nos préférences de parti, nous ne songeons qu'à discuter, non pas sur la nécessité de combattre, mais sur telles ou telles armes qu'il conviendrait d'employer. Et comme nous ne nous accordons pas sur le choix des armes, chacun reste chez soi et déclare, au moins pratiquement, se retirer d'une lutte qui ne se fait point par les moyens qu'il préconise. Les mauvais, au contraire, sont hypnotisés par le but ; ils subordonnent toute leur tactique aux exigences de ce but ; et tous les moyens leur sont bons, pourvu qu'ils puissent contribuer à arrêter le règne du Christ et la prospérité de son Église. C'est vraiment à se ronger les poings de désespoir en songeant que, nous catholiques, nous sommes la force, nous avons le nombre, nous avons de plus, ce qui vaut mieux que ces deux éléments, l'appui divin qui nous est promis par Celui qui ne peut manquer à ses promesses, et que malgré ces trois facteurs nous nous laisserons battre par une minorité aux ordres de Satan. Je n'ai pas pu constater si cette année dans cette lugubre procession de hurlements féroces il y avait la fameuse bannière rouge et noire que j'ai vue d'autres fois et où étaient inscrits les mots fatidiques *Evviva Satana* ; mais si le pavillon faisait défaut, la marchandise certes ne manquait pas.

— Et pour donner ensuite une allure anti-papale à leur manifestation, le cercle Giordano Bruno inaugurerait le soir son siège social au

Borgo, j
de la vil
pouvait
lueur si
Il pouvi
sonne. I
anticleri
abasso i
nal secr
contre c
tacite du
mais il e
eu comm
aurait p
prudent
sent tou
droit au
gageant
pécher l
texte à s

— Nou
M. Pod
contre l
délit de l
avoir bie
faut, poi
fant par
ont exan
efforts te
moyens
l'intenti
délit d'oj
ont cour
nation d
par les n
doivent
a été fai
verneme

Borgo, juste en face de la caserne des Suisses pontificaux, au point de la ville le plus rapproché des appartements pontificaux. Le pape pouvait voir de ses fenêtres les illuminations qui éclairaient d'une lueur sinistre un grand drapeau noir hissé sur le toit de la maison. Il pouvait entendre les vociférations adressées à son auguste personne. Et pour être plus sûrs qu'elles arriveraient jusqu'à lui, des anticléricaux s'étaient munis de gigantesques porte-voix pour crier *abasso il Papa, viva Giordano Bruno, morte alla Chiesa*. Le cardinal secrétaire d'Etat a bien envoyé aux nonces une protestation contre ces faits, qui n'ont pu se produire qu'avec une connivence tacite du gouvernement se retranchant sous le couvert de la liberté; mais il est permis de croire que si une pareille manifestation avait eu comme siège un des immeubles qui avoisinent le Quirinal, il n'y aurait pas eu assez de forces de police à Rome pour déloger les imprudents, coupables de dire tout haut ce que nombre d'autres pensent tout bas. Et cependant, d'après la loi des Garanties, le pape a droit aux mêmes égards, au même respect que le roi, celui-ci s'engageant à le protéger dans sa personne et dans son honneur, à empêcher les manifestations dirigées contre lui. Mais qu'il y a loin du texte à son application !

— Nous en avons eu un autre exemple, et ce ne sera pas le dernier. M. Podrecca, directeur de l'*Asino*, est inculpé d'offenses graves contre le Souverain-Pontife. Le fait est palpable, tangible, et le délit de lèse-majesté ne peut être nié : M. Podrecca lui-même déclare avoir bien voulu viser la personne de Pie X. Comme il est député il faut, pour pouvoir procéder à la poursuite faite à son corps défendant par le procureur du roi, la permission des Chambres, et celles-ci ont examiné la question dans leurs bureaux. C'est incroyable les efforts tentés pour faire avorter la demande de poursuites ? Tous les moyens sont bons. Et comme on ne peut nier la matérialité du fait, l'intention de nuire, on déclare qu'au nom de la liberté ce n'est qu'un délit d'opinion, qu'on peut avoir en Italie sur le pape les idées qui ont cours dans les autres pays, et qu'il serait indigne d'une grande nation de frapper un délit d'opinion. Que le pape se fasse défendre par les mêmes armes qui servent à l'attaquer, mais les députés ne doivent pas lui en fournir. D'autant plus que si la loi des Garanties a été faite pour Pie IX, on n'a jamais connu ses successeurs, le gouvernement n'ayant jamais été officiellement averti qu'on lui en ait

donné un. Si on acceptait les poursuites pour outrage contre Pie X, on en arriverait à reconnaître l'existence actuelle de la papauté, ce qui est contre toutes les règles de la diplomatie. L'affaire n'est pas encore passée devant la Chambre réunie, le gouvernement n'a point fait connaître sa manière de voir ; mais d'après ce qui se passe il est à craindre que, sous la pression de l'extrême-gauche, des socialistes et républicains, la Chambre refuse les poursuites.

— Le cardinal Rampolla se confine, depuis le pontificat de Pie X, dans les études historiques où il a obtenu de si beaux succès. On se rappelle son étude sur les Macchabées et leurs reliques, qui étaient dans un sarcophage à Saint-Pierre-ès-Liens, sa vie de sainte Mélanie qui, grâce aux nouveaux manuscrits qu'il a découverts et mis en lumière, nous donne une biographie complète de cette grande sainte contemporaine de saint Jérôme. On vient de découvrir de nouvelles lettres inédites de ce saint docteur. Et dans le volume que va bientôt publier l'éminentissime cardinal, on pourra lire un document inédit qui, s'il ne nous donne point un modèle de prosodie latine, est excessivement important en soi et par celui qui l'a écrit. C'est une poésie élégiaque, complètement ignorée jusqu'ici, en distiques latins, composée par Charlemagne à l'occasion de la mort d'un de ses fils. Le cardinal l'a retrouvée à la Vaticane en deux fragments et a pris les plus minutieuses précautions pour s'assurer de son authenticité, en comparant la facture de ces vers avec ceux qui nous sont parvenus de cette époque et en consultant les savants les plus compétents, qui tous ont été convaincus de cette authenticité.

— Donnons en finissant une nouvelle étrange, mais qui montre à quel point d'aberration descendent les races latines quand elles abandonnent les principes de la foi chrétienne. On a fondé, il y a quelques années, à Lugano, une revue : *Il Cenobium*, dont le nom est en quelque sorte complètement neutre. Son but était de faire connaître et aimer les religions différentes de la religion chrétienne. Faire connaître par la plume était quelque chose, mais ne suffisait pas ; aussi cette revue s'étant adressé à un moine bouddhiste Bikkhu Nyanatiloka, l'a invité à venir en Europe et à fonder à Paz, territoire de Novaggio, un monastère bouddhiste. Un propriétaire a cédé pour la fondation sa maison et un terrain situé en pleine forêt, dans un endroit ravissant. Le chef de la future communauté a déjà reçu l'adhésion d'un Hollandais et d'un Allemand et la maison sera entre-

tenue pr
fondate
demeur
qu'étaie
bien div
de const
on la co
dans la
donner
aux idé
monde,
Calvaire



Mgr Bc
que de
et l'arcl
Le Cha
dans ce
Vaillan
Leblanc
Heur
tion réc
chanoin
remerci
M. Cou
A sa G
Monseig
Mgr
temps,
Chartre

tenue par l'offrande mensuelle de sept bouddhistes allemands. Les fondateurs espèrent que bientôt la forêt de Paz se peuplera de petites demeures habitées par des bouddhistes qui reconstitueront ainsi ce qu'étaient les anciennes lares de Palestine, mais avec des idées bien diverses et une finalité bien opposée. En tout cas, il est triste de constater le développement de l'idée bouddhiste et la façon dont on la concrétise dans notre vieille Europe. On se propose d'y vivre dans la paix que Boudha promet à ceux qui le savent, et de se donner en exemple aux sectes chrétiennes que l'on veut ramener aux idées de l'Extrême-Orient. Il n'y a pourtant qu'une paix au monde, celle qui vient du Christ et qui a été scellée par le sang du Calvaire.

DON ALESSANDRO.

CHARTRES—MONTREAL

 N sait les relations étroites et déjà anciennes qui existent entre l'Eglise de Chartres en France et l'Eglise de Montréal au Canada. Elles datent du temps de Mgr Bourget de vénérée et sainte mémoire. Depuis lors, l'évêque de Chartres est toujours chanoine d'honneur de Montréal; et l'archevêque de Montréal, chanoine d'honneur de Chartres. Le Chapitre de Montréal compte en outre un de ses membres dans celui de Chartres, et réciproquement. M. le chanoine Vaillant avait été honoré de ce titre après la mort de M. Leblanc.

Heureux de voir cette tradition se perpétuer par la promotion récente de M. le chanoine L.-E. Cousineau à la dignité de chanoine honoraire de Chartres, nous publions ici la lettre de remerciement adressée à S. G. Mgr l'évêque de Chartres par M. Cousineau.

A sa Grandeur, Mgr Henri Bouquet, évêque de Chartres
Monseigneur,

Mgr l'archevêque de Montréal m'a remis, il y a déjà quelque temps, votre lettre qui me nomme chanoine honoraire de Chartres, en remplacement de M. le chanoine J.-A. Vaillant.

Je vous prie de croire, Monseigneur, que j'apprécie grandement cet honneur. Le Chapitre de Chartres est l'un des plus anciens de France, l'un de ceux qui a toujours bien mérité de l'Église. Les prêtres qui le composent sont aujourd'hui encore l'honneur et la gloire de la religion et de la patrie française. Je vous remercie, Monseigneur, de m'avoir admis dans leurs rangs.

Ajouterai-je qu'il y a une autre raison—et c'est peut-être la principale—qui me fait apprécier cette dignité. Le clergé de France est si admirable à l'heure actuelle ! Nous avons appris au Canada — et nous en avons gémi — les lois vexatoires, les persécutions, les tristesses qui l'accablent. Il ne se passe pas de semaine qu'il ne se commette quelques nouveaux attentats contre la liberté religieuse. Hier encore, on nous annonçait un projet de loi contre l'enseignement libre et confessionnel. Mais, par ailleurs, le clergé montre tant de dévouement, d'abnégation, et d'esprit de sacrifice que nous ne savons s'il ne faut pas plutôt l'admirer que le plaindre.

Ce qui me flatte, Monseigneur, en devenant chanoine de Chartres, c'est de me voir associé à des prêtres qui souffrent et peinent pour l'Église, qui portent bien haut l'étendard du Christ et combattent avec énergie pour la cause du bien.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon profond respect.

L.-E. COUSINEAU, *chanoine*.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE

Comité Diocésain de Rimouski

- M. le chanoine P. Sylvain, Rimouski.
 - M. le chanoine J.-E. Ouellet, Grande-Rivière.
 - M. l'abbé J.-E. Pelletier, Rimouski.
 - Rév. Père Pacifique, capucin, Ristigouche.
 - Rév. Père A. Morin, eudiste, Pointe-au-Père.
-

LETT

Dé éga

A Sa

Monse



votre

metta:

à cett

devoir

que je

mes v

cœur

pour

rarchi

Et

plus s

sur vo

ce Co

on pa

pour

Réder

jours

véné

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE

LETTRES EPISCOPALES

LETTRE DE SON EXCELLENCE Mgr DIOMEDE FALCONIO
DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Délégation Apostolique,
Etats-Unis d'Amérique.

Washington, D. C., 3 mars 1910.

A Sa Grandeur Mgr P. Bruchési D. D.,
Archevêque de Montréal, Canada.

Monseigneur,

PERMETTEZ-MOI de vous offrir mes plus sincères remerciements pour votre aimable invitation à assister au Congrès Eucharistique qui se tiendra dans votre ville en septembre prochain. Si les circonstances le permettaient, rien ne me serait plus agréable que de prendre part à cette réunion. Mais il est bien à craindre que les importants devoirs de ma charge ne me privent de ce plaisir. En tout cas, que je puisse y assister ou non, soyez assuré, Monseigneur, de mes vœux les plus sincères pour le succès de ce Congrès. Mon cœur sera avec vous. Et je suis disposé à faire mon possible pour que, dans cette auguste et imposante assemblée, la Hiérarchie et le clergé des États-Unis soient bien représentés.

Et maintenant, Monseigneur, laissez-moi vous offrir mes plus sincères félicitations pour l'insigne honneur que jettera sur votre diocèse et sur votre siège métropolitain la tenue de ce Congrès, le premier sur le continent américain. Ne dirait-on pas que la divine Providence s'est plu à choisir le Canada pour cette grande manifestation d'amour envers notre divin Rédempteur comme pour reconnaître la foi ardente qui a toujours animé votre peuple et pour récompenser leur profonde vénération à l'égard du ^{Divin} Saint-Sacrement de l'autel. Aussi

n'ai-je pas le moindre doute que ce Congrès ne soit couronné de succès et ne produise beaucoup de bien.

Hélas ! nous vivons à une époque où un vil matérialisme tend à détruire tout ce qui est spirituel et divin. Contre cette funeste tendance, nous, catholiques, nous devons résolument prendre une attitude de combat ; et parce que les Congrès Eucharistiques sont, sous la forme la plus expressive, une éclatante affirmation de la divinité de Notre-Seigneur, nous devons nous efforcer de les multiplier et encourager.

L'opposition des incrédules anciens et modernes contre la divinité de Notre-Seigneur était dès longtemps annoncée. Le Prophète royal avait prédit que les rois de la terre et les puissances de l'enfer emploieraient tous les moyens pour mettre à mort le Fils de Dieu et effacer même son souvenir ici-bas ; mais il avait annoncé aussi que Dieu frustrerait leurs desseins et les couvrirait eux-mêmes de confusion. Et en effet, dans leur aveuglement, les impies crucifièrent le Fils de Dieu. Comment donc s'est accompli l'oracle prophétique annonçant que les efforts des hommes et de l'enfer seraient impuissants contre le Rédempteur du genre humain ? Par l'institution de la Sainte Eucharistie ; puisque dans ce mystère Jésus-Christ s'est donné une nouvelle existence, une nouvelle vie : la vie, l'existence sacramentelle, par lesquelles, même après son immolation sur la croix, il est toujours vivant, toujours existant, en tout lieu, en tout temps, jusqu'à la fin du monde : "*Memoriam fecit mirabilium suorum, escam dedit timentibus se*".

Comme, durant la vie terrestre de Notre-Seigneur, les hommes s'efforcèrent de faire échouer sa divine mission en le mettant à mort, ainsi de nos jours, une école d'incrédulés récalcitrants contre les exigences de la foi, sous le couvert de théories scientifiques, ont envahi le sanctuaire des Saintes Ecritures et osent proclamer inacceptables certains de ses enseignements fondamentaux, particulièrement en ce qui touche la divinité de Notre-Seigneur. A ces attaques qui visent à ruiner l'essence même de la religion chrétienne, opposons notre

foi au T
est l'ex
Rédemp
aux atte
certaine
divin S

Grâce
présence
progress
de notre
troduit
dienne s
Saint-Se
les Cong
à traver
que de l
du jour
vénéra
l'honneu

Oh !
Seigneu
et de vé
sante est
l'Humar
deurs de
guérir
grands g
universe
Sauveur
" telle v
" vraime
qui est l
des plus
plus sag
duelleme
L'instinc

foi au Très Saint-Sacrement de l'Eucharistie, le sacrement qui est l'expression la plus consolante de toute l'économie de la Rédemption du genre humain. Par cette foi nous résisterons aux attaques des incroyants et nous réparerons, dans une certaine mesure, les insultes qu'ils profèrent contre notre divin Sauveur.

Grâce à Dieu, nous constatons avec joie que cette foi en la présence réelle de Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie progresse en proportion du progrès des tendances irréligieuses de notre âge. En fait, la dévotion des Quarante-Heures s'introduit presque partout, la communion fréquente ou quotidienne se généralise, les congrégations ou fraternités du Très Saint-Sacrement deviennent chaque jour plus nombreuses, et les Congrès Eucharistiques étendent leur bienfaisante influence à travers le monde entier. En toute vérité, nous pouvons dire que de l'Orient à l'Occident, du Nord au Sud, à chaque heure du jour et de la nuit, un perpétuel hommage d'amour et de vénération s'élève du sein de chaque famille catholique en l'honneur de notre divin Rédempteur.

Oh ! quel argument en faveur de la divinité de Notre-Seigneur que ce fervent, perpétuel et universel culte d'amour et de vénération rendu à notre Rédempteur ! Combien puissante est cette foi qui présente au monde Notre-Seigneur, dans l'Humanité qu'il a prise pour nous et dans toutes les grandeurs de sa Divinité, toujours prêt à écouter nos prières et à guérir nos infirmités ! Rien d'étonnant que l'un des plus grands génies que le monde ait produits, au spectacle de cette universelle et toujours durable vénération qui entoure notre Sauveur, se soit écrié : " Celui qui après sa mort vit d'une telle vie, non, celui-là ne peut pas être un homme ; il est vraiment le Dieu vivant ". Il en est bien ainsi : car tout ce qui est humain, est fragile et transitoire. Le souvenir même des plus fameux conquérants, des plus profonds penseurs, des plus sages législateurs, dans le cours du temps, s'affaiblit graduellement et finalement s'évanouit—*Periit memoria eorum !* L'instinct de conservation a porté les hommes à prendre tous

les moyens pour sauver leur souvenir de cet oubli fatal. De là ces monuments de grandeur colossale, ces pyramides et obélisques, élevés dans le but de perpétuer la mémoire des événements les plus marquants et la renommée des hommes fameux entre tous. En vain. Le temps, le conquérant des conquérants, le destructeur de tout ce que l'industrie humaine a jamais pu bâtir, le temps, dans sa course rapide, entraîne avec lui dans l'oubli tout ce qui est terrestre. Que reste-t-il aujourd'hui d'Alexandre le Grand, d'Annibal l'invincible, de Jules César, et de tant d'autres génies dont la gloire avait couronné le front et rendu le nom illustre, quand ils vivaient ici-bas ? De tant de grandeur il ne nous reste que quelques courts fragments de leurs vies, que l'on commente dans nos écoles. C'est tout. Donc, de ceux-là comme de tous les mortels, nous pouvons dire en toute vérité avec la Sainte Ecriture : *Periit memoria eorum.*

Monseigneur, au milieu de cet oubli universel des événements historiques, même les plus importants, et des hommes, les plus illustres et les plus grands, j'aperçois une figure, qui, seule, toujours debout dans sa majestueuse grandeur, résiste aux ravages du temps. Cette prodigieuse figure est la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, révérée et adorée dans tout l'univers. Et ce qui inspire et enflamme en nos cœurs ces transports d'amour et de vénération c'est principalement le mystère de la Sainte-Eucharistie, que Notre-Seigneur a institué comme son vivant mémorial à la veille de sa passion et de sa mort. Voilà pourquoi j'ai dit que la foi dans le Très Saint-Sacrement est l'un des moyens les plus puissants pour résister aux attaques des modernes incrédules et pour proclamer à la face du monde la divinité de notre bien-aimé Sauveur. Voilà pourquoi, comme catholiques et tout particulièrement comme prêtres, il nous incombe de conserver toujours vivante cette foi dans le cœur du peuple.

Donc daigne le Seigneur bénir votre entreprise et la couronner de succès. La connaissance que j'ai du zèle fervent des évêques, du clergé et des fidèles canadiens, m'est une garantie

qu'ils co
manifes
res comi
impériss
litain.

Je voi
fonde es

LE

Mos

My Dear

I have
of the fu
and I de
with you

When
zealous
the pract
the symp
State, wh
to believe
place for
bring hor

I have
Paul's Ch
Church a
Church, a

qu'ils concourront tous à cette glorieuse manifestation de foi, manifestation dont le souvenir passera aux générations futures comme un grand fait historique, qui couvrira d'une gloire impérissable votre administration et votre siège métropolitain.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer mes sentiments de profonde estime et de dévouement en Notre-Seigneur,

† DIOMÈDE FALCONIO, arch. de Larisse,

Délégué apostolique.

LETTRE DE SA GRANDEUR Mgr McEVAY

ARCHEVÊQUE DE TORONTO

Toronto, January 24th, 1910.

Most Rev. Paul Bruchési, D. D., Archbishop of Montreal

My Dear Lord Archbishop,

I have received with much pleasure the official Programme of the future International Eucharistic Congress in Montreal, and I desire to congratulate Your Grace and all associated with you in this glorious work.

When we consider your numerous Religious Communities, zealous Priesthood, magnificent Churches and Institutions, the practical faith of the Catholic people, and when we add the sympathy and cordial support of the Authorities of the State, which is denied in so many places, we have good reason to believe that the See of Montreal is a fitting and proper place for the holding of this Eucharistic Congress which will bring honor not only to Montreal but to all Canada.

I have appointed the Very Rev. Dean Hand, Pastor of St. Paul's Church, Rev. Father Rohleder, Pastor of St. Joseph's Church and Rev. Father Lamarche, Pastor of Sacred Heart Church, all of Toronto, to act for this Diocese. These zealous

Priests will gladly cooperate with the Central Committee in helping the great celebration.

Wishing every success, I am, my Dear Lord Archbishop,

Your very faithfully,

† F.-P. McEVAY, arch. of Toronto

ASSURANCE DES FABRIQUES

Communication officielle

Le temps fixé par les règlements de l'Association d'Assurance des Fabriques (Montréal), pour le second versement de la répartition destinée à payer l'incendie de l'église de Saint-Gabriel-de-Brandon, est expiré depuis le 5 mars. MM. les curés dont les Fabriques ne se sont point encore acquittées de cette obligation, sont respectueusement priés de faire parvenir le plus tôt possible au secrétaire trésorier le montant dû.

SERVICE D'ABONNEMENT

D'ici à la fin du Congrès Eucharistique, l'administration de la *Semaine religieuse* consent un service d'abonnement, à titre gracieux, aux membres de tous les comités diocésains du Canada, ainsi qu'à plusieurs personnages et publicistes de l'étranger. Notre revue est heureuse de pouvoir ainsi contribuer au succès du Congrès de Montréal, et elle espère qu'on en profitera pour donner la plus large publicité possible à tout ce qui est de nature à favoriser les grandes fêtes qui se préparent.

AUX PRIÈRES

Sœur Marie-Rufina, née Bridget Gallagher, professe coadjutrice, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Oakland, Californie.

Sœur Marie de Sainte-Domitilde, née Virginie Gougeon, professe choriste des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sœur Marie-Pélagie, née Cordélie Pinsonneau des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.